

## La vaccination en période de coronavirus

19 mars 2020

Dans la situation actuelle, nos services de santé subissent une pression augmentée. Le Risk Management Group au niveau fédéral a recommandé de maintenir les services minimums.

La vaccination dans les consultations fait partie de ces services minimums. Le GIEV (groupe interuniversitaire d'experts en vaccination) soutient également cet avis.

En outre, la continuité de la vaccination chez les nourrissons est soutenue par les Associations belges de pédiatrie et le Collège de médecine générale.

L'Office a donc conformément aux recommandations en vigueur réorganisé le fonctionnement de la consultation préventive :

- Les volontaires ne sont plus acceptés en consultation.
- Le personnel de la consultation est constitué des groupes non à risque (autant médecins que PEP's).
- Les consultations ne se font que sur rendez-vous et les rdv sont espacés pour réduire le nombre de personnes dans la salle d'attente.
- Les consultations sont limitées aux actions essentielles (vaccinations et suivis renforcés, ainsi que consultations à distance).
- Les consultations mettent en place des mesures d'hygiène conformément à ce qui a déjà été recommandé : lavage des mains, désinfection du stéthoscope et autre matériel de consultation (qui a été utilisé) avec du gel hydro-alcoolique entre les patients.
- Le nourrisson est accompagné d'une seule personne.
- Les consultations sont réservées aux nourrissons et leur accompagnant sans symptômes du COVID19 (fièvre, toux, courbatures, difficultés respiratoires, ...)

En FWB, moyennant cette réorganisation, l'ONE a le devoir de continuer à vacciner via les consultations. En effet, l'arrêt de cette activité pourrait avoir des conséquences graves sur la santé des nourrissons et pourrait entraîner un encombrement des services de santé curatifs (ce qui est justement ce que l'on souhaite éviter). De plus les parents qui souhaitent quand même faire vacciner leur enfant, pourraient se réorienter vers les médecins généralistes et les services hospitaliers vers lesquels il n'est pas recommandé de se rendre ou qui sont déjà surchargés.

En outre, les consultations préventives restent un des rares lieux où les parents peuvent avoir des réponses à leurs inquiétudes de jeunes parents en cette période où les hôpitaux et médecins généralistes sont surchargés ou chez lesquels la visite n'est pas recommandée.

### Pourquoi est-il important de maintenir les vaccinations des nourrissons jusqu'à 15 mois ?

Une diminution de la couverture vaccinale pourrait entraîner des conséquences aussi graves chez les enfants que les conséquences du coronavirus chez les personnes âgées. En effet, il y a un risque important d'augmentation de maladies à prévention vaccinale dans les mois à venir si les enfants ne sont pas vaccinés et ces enfants non protégés pourraient venir s'ajouter à la charge des services sanitaires.

Les vaccinations doivent donc continuer. Si les consultations ne devaient plus se poursuivre cela entraînerait une rupture qui risque de durer et dont le rétablissement complet pourrait prendre plusieurs mois, avec le potentiel risque de maladies à prévention vaccinale dans la population infantile.

Pour rappel, lors des épidémies d'Ebola en 2014-2015 en Afrique de l'Ouest ou en 2019 en RDC, les systèmes de santé de base ont été négligés et la couverture vaccinale s'est effondrée. Cela a abouti à des épidémies de maladies à prévention vaccinale, entre autres de rougeole. Il faut donc également penser aux conséquences suite aux autres maladies qui continuent à circuler.

Dans notre situation, on peut identifier notamment les problématiques suivantes qui pourraient se poser :

- La coqueluche qui est plus grave chez des enfants tout-petits et où des décès peuvent arriver.
- La vaccination contre le rotavirus doit impérativement être finalisée avant 6 mois de vie. Cette vaccination permet d'éviter environ 6000 hospitalisations en Belgique. Une diminution de la couverture pourrait entraîner une surcharge importante des services sanitaires pendant la saison hivernale prochaine.
- La rougeole. En 2019, en Belgique, 481 cas ont été enregistrés. Une diminution de la couverture vaccinale chez les enfants de 12 mois pourrait entraîner des épidémies chez une population spécialement vulnérable.

Evidemment les mesures doivent être assurées pour réduire au maximum la circulation du coronavirus.

Les professionnels qui assurent les consultations ont la responsabilité de s'assurer que la couverture vaccinale ne diminue pas. Le confinement ne signifie pas l'arrêt de la vaccination, mais une réorganisation du fonctionnement des consultations. L'absence totale de possibilité pour les parents d'avoir accès à des rendez-vous préventifs peut amener un afflux de personnes vers les hôpitaux, ce qui n'est pas du tout souhaitable.

La lutte contre la circulation du coronavirus va durer dans le temps et nécessiter des actions sur le long terme. Elle demandera une adaptation et une continuité des services préventifs de première ligne, maintenir un service minimal est de notre responsabilité à tous. Cela peut se révéler plus utile qu'une interruption dont la durée reste incertaine et pourrait avoir des conséquences difficiles à gérer.

Un plan de rattrapage doit être mis en place pour faire face à la diminution des vaccinations liées à une diminution de fréquentation. Dès que la réouverture des services de manière plus complète sera possible, la priorité sera mise sur les vaccinations à rattraper.

Dr Ingrid Morales  
Directrice santé

Dr Paloma Carrillo-Santistevé  
Responsable du Programme de vaccination

Benoît Parmentier  
Administrateur général